

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU : COM COM LE GRAND CHAROLAIS (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20007188400064

POSTE COMPTABLE : SGC DU CHAROLAIS BRIONNAIS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET ZAC DES MURIERS (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	46
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	48
A2.01 - Opérations non ventilables	50
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	51
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	54
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	56
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	60
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	61
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	62

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - BUDGET ZAC DES MURIERS - BP - 2025

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	64
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	65
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	66
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	68
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes prévues d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	69
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	70
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	71
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	72
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES		J	A
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			
	Informations statistiques		
Population totale		Valeurs	
	Informations fiscales (N-2)		
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		Collectivité	
	Informations financières – ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population		2,33
3	Dépenses d'équipement brut / population		3,93
4	Encours de dette / population (2) (3)		0,09
5	DGF / population		2,55
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		0,00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		28,14 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		97,59 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		2,41 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		64,96 %
			40,78 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° _____ du _____.

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

			I
			C1
RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET Investissement Fonctionnement	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 A1 0,00 A2 0,00 A3
		(3) (4)	

			RESTES A REALISER N-1
			Solde (B)
Dépenses	Recettes		
TOTAL des RAR Investissement Fonctionnement	I + II I II	0,00 0,00 0,00	III + IV III IV

			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
			Solde (B)
Dépenses	Recettes		
TOTAL Investissement Fonctionnement	A1 + B1 A2 + B2 A3 + B3	0,00 0,00 0,00	B1 B2 B3

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentnaire.
- (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		II	
		A	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
		66 062,00	66 062,00
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		66 062,00	66 062,00
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		
		162 000,00	162 000,00
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		162 000,00	162 000,00
TOTAL DU BUDGET (4)		228 062,00	228 062,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées ; telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section de fonctionnement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES		B1
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé	
		0,00
	TOTAL	
« AP de dépenses imprévues » (2)		
		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d/AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES		
Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1) Libellé	Montant
	TOTAL	0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II
						C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	3 906,08	0,00	3 906,08	3 906,08	3 906,08
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 906,08	0,00	3 906,08	3 906,08	3 906,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	62 155,92	0,00	62 155,92	62 155,92	62 155,92
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		62 155,92	0,00	62 155,92	62 155,92	62 155,92
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		66 062,00	0,00	66 062,00	66 062,00	66 062,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	66 062,00	0,00	66 062,00	66 062,00	66 062,00
+					
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE			0,00
=					
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		66 062,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II
					C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest., non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	66 062,00		66 062,00	66 062,00	66 062,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		66 062,00		66 062,00	66 062,00	66 062,00

TOTAL	66 062,00	0,00	66 062,00	66 062,00	66 062,00
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					66 062,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	66 062,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N_e.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - BUDGET ZAC DES MURIERS - BP - 2025

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II C2
---	--	--	--	--	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAK + vote)
011	Charges à caractère général (3)	66 334,72	0,00	65 061,77	65 061,77	65 061,77
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		93 534,72	0,00	92 261,77	92 261,77	92 261,77
66	Charges financières	6 403,28	0,00	3 676,23	3 676,23	3 676,23
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		99 938,00	0,00	95 938,00	95 938,00	95 938,00

023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	66 062,00		66 062,00	66 062,00	66 062,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		66 062,00		66 062,00	66 062,00	66 062,00

TOTAL	166 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00
			+		
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	
				=	
			TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	162 000,00	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	159 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00
Total des recettes de gestion courante		166 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		166 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	166 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00	
						+
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00	
						=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		162 000,00	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	66 062,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il servira à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	62 155,92	0,00	62 155,92
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	3 906,08	0,00	3 906,08
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	66 062,00	0,00	66 062,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	66 062,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	65 061,77		65 061,77
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	27 000,00		27 000,00
014 Alténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	200,00	0,00	200,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	3 676,23	0,00	3 676,23
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot, aux amortissements et provisions (9)	0,00	66 062,00	66 062,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	95 938,00	66 062,00	162 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	162 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - BUDGET ZAC DES MURIERS - BP - 2025

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		66 062,00	66 062,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép, sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	66 062,00	66 062,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	66 062,00
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	162 000,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	162 000,00	0,00	162 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	162 000,00
--	-------------------

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - BUDGET ZAC DES MURIERS - BP - 2025

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M, 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

		DEPENSES								
		Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
										III = I + II
		TOTAL	66 062,00	1	0,00	66 062,00	II	66 062,00	0,00	66 062,00
018	RSA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		3 906,08	0,00	0,00	3 906,08	3 906,08	0,00	0,00	3 906,08
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement		3 906,08	0,00	0,00	3 906,08	3 906,08	0,00	0,00	3 906,08
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		62 155,92	0,00	62 155,92	62 155,92	62 155,92	62 155,92	62 155,92	62 155,92
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)									
	Total des dépenses financières		62 155,92	0,00	0,00	62 155,92	62 155,92	0,00	0,00	62 155,92
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles		66 062,00	0,00	0,00	66 062,00	0,00	66 062,00	0,00	66 062,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									0,00
	Total des dépenses d'investissement cumulées									66 062,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution rapporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

RECETTES													
Chapitre													
		Pour mémoire, budget précédent (1)		RAR N-1		Propositions nouvelles							
		I		II		III = I + II							
TOTAL		66 062,00		66 062,00		66 062,00							
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
Total des recettes d'équipement		0,00		0,00		0,00							
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
Total des recettes financières		0,00		0,00		0,00							
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
Total des recettes réelles		0,00		0,00		0,00							
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00		0,00	0,00						
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	66 062,00		66 062,00		66 062,00	66 062,00						
041	Opérations patrimoniaires (6)	0,00		0,00		0,00	0,00						
Total des recettes d'ordre		66 062,00		66 062,00		66 062,00							
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)													
0,00													
Affectation au compte 1058 (8)													
0,00													
Total des recettes d'investissement cumulées													
66 062,00													

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - BUDGET ZAC DES MURIERS - BP - 2025

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*R1 040 = DF 042*).¹⁵
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.¹⁶
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*D1 041 = RI 041*).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.¹⁷

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
					II					66 062,00	66 062,00
		TOTAL	66 062,00	0,00	66 062,00		66 062,00	0,00		66 062,00	66 062,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	3 906,08	0,00	0,00	3 906,08	3 906,08		3 906,08	0,00		3 906,08	3 906,08
2188 Autres immobilisations corporelles	3 906,08	0,00		3 906,08	3 906,08		3 906,08	0,00		3 906,08	3 906,08
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	3 906,08	0,00	0,00	3 906,08	3 906,08		3 906,08	0,00		3 906,08	3 906,08
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	62 155,92	0,00		62 155,92	62 155,92		62 155,92	62 155,92		62 155,92	62 155,92
1641 Emprunts en euros	60 155,92	0,00		60 155,92	60 155,92		60 155,92	60 155,92		60 155,92	60 155,92
165 Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				0,00							
Total des dépenses financières	62 155,92	0,00		62 155,92	62 155,92		62 155,92	0,00		62 155,92	62 155,92
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles	66 062,00	0,00		66 062,00	66 062,00		66 062,00	0,00		66 062,00	66 062,00

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - BUDGET ZAC DES MURIERS - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	1		0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00		0,00	0,00

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séances d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a auant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. (D1 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée		TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I		II		III = I + II	
TOTAL	66 062,00			66 062,00		66 062,00	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations recues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Côte de liaison : affectation (BA régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virerement de la section de fonctionnement	0,00						
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	66 062,00			66 062,00		66 062,00	
2804412 Sub nat org pub - Bât. et installations	35 256,22			35 256,22		35 256,26	
281321 Immeubles de rapport	21 179,08			21 179,08		21 179,08	
281351 Bâtiments publics	5 946,83			5 946,83		5 946,83	
2815738 Autre matériel et outillage de voirie	1 966,67			1 966,67		1 966,67	
28188 Autres immo. corporelles	1 713,20			1 713,16		1 713,16	
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00		0,00	
Total des recettes d'ordre	66 062,00			66 062,00		66 062,00	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - BUDGET ZAC DES MURIERS - BP - 2025

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

		III			
		B			

DEPENSES					
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II
	TOTAL	166 000,00	0,00	162 000,00	0,00
011	Charges à caractère général (3)	66 334,72	0,00	65 061,77	65 061,77
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	200,00	0,00	200,00	200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes délaissés	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	93 534,72	0,00	92 261,77	0,00
66	Charges financières	6 403,28	0,00	3 676,23	3 676,23
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00		
	Total des dépenses financières	6 403,28	0,00	3 676,23	3 676,23
	Total des dépenses réelles	99 938,00	0,00	95 938,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	66 062,00		66 062,00	66 062,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	66 062,00		66 062,00	66 062,00
				002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
				Total des dépenses de fonctionnement cumulées	162 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrir en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

			III
			B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent(1)	RAR N-1 -	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + I
						162 000,00
	TOTAL	166 000,00	0,00	162 000,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	159 000,00	0,00	162 000,00	0,00	162 000,00
Total des recettes de gestion des services		166 000,00	0,00	162 000,00	0,00	162 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		166 000,00	0,00	162 000,00	0,00	162 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00		0,00
					R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
					Total des recettes de fonctionnement cumulées	162 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								III = I + II	
	TOTAL	166 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00	
011	Charges à caractère général (4)	66 334,72	0,00	65 061,77	65 061,77	0,00	65 061,77	65 061,77	65 061,77
60611	Eau et assainissement	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60612	Energie - Electricité	11 100,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60621	Combustibles	16 000,00	0,00	16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00	16 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	350,00	0,00	350,00	350,00	0,00	350,00	350,00	350,00
611	Contrats de prestations de services	11 785,00	0,00	10 645,77	10 645,77	0,00	10 645,77	10 645,77	10 645,77
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
615228	Maintenance	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6156	Divers	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
62228	Redevances pour services rendus	1 999,72	0,00	2 466,00	2 466,00	0,00	2 466,00	2 466,00	2 466,00
6284	Taxes foncières	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
63512		14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00	14 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00	27 000,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00		27 000,00	27 000,00	27 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	200,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	50,00	0,00	50,00	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	50,00	0,00	50,00	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
65888	Autres	100,00	0,00	100,00	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	93 534,72	0,00	92 261,77	92 261,77	0,00	92 261,77	92 261,77	
66	Charges financières	6 403,28	0,00	3 676,23	3 676,23		3 676,23	3 676,23	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 449,16	0,00	3 720,74	3 720,74		3 720,74	3 720,74	

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - BUDGET ZAC DES MURIERS - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la budgettaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-45,88	0,00	-44,51		-44,51		-44,51	-44,51
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)		0,00						
Total des charges financières et spécifiques		6 403,28	0,00	0,00	3 676,23	3 676,23			3 676,23
Total des dépenses réelles		99 938,00	0,00	0,00	95 938,00	0,00	95 938,00		95 938,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	66 062,00		66 062,00		66 062,00		66 062,00	66 062,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	66 062,00		66 062,00		66 062,00		66 062,00	66 062,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		66 062,00		66 062,00		66 062,00		66 062,00	66 062,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	33,39
Montant des ICNE de l'exercice N-1	77,90
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-44,51

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les dépenses de frais de personnel figurent dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

		III	
		B2	

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	166 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	159 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00
752	Revenus des immeubles	52 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
75738	Autres	100 000,00	0,00	95 000,00	95 000,00	95 000,00
75688	Autres	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion des services	166 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	166 000,00	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état J-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) /RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776. (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des CNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé						4-4 RSA
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	
	DÉPENSES	60 155,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	60 155,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé			5	6	Action économique	7	Environnement	8	Transport	9
	DEPENSES			0,00		5 906,08		0,00		0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves			0,00		0,00		0,00		0,00	
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		2 000,00		0,00		0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)			0,00		0,00		0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			0,00		0,00		0,00		0,00	
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00		0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles			0,00		3 906,08		0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00		0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)			0,00		0,00		0,00		0,00	
26	Participations et créances rattachées			0,00		0,00		0,00		0,00	
27	Autres immobilisations financières			0,00		0,00		0,00		0,00	
45	Opérations pour compte de tiers			0,00		0,00		0,00		0,00	
	RECETTES			0,00		0,00		0,00		0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations			0,00		0,00		0,00		0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves			0,00		0,00		0,00		0,00	
13	Subventions d'investissement			0,00		0,00		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées			0,00		0,00		0,00		0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)			0,00		0,00		0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			0,00		0,00		0,00		0,00	
204	Subventions d'équipement versées			0,00		0,00		0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles			0,00		0,00		0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation			0,00		0,00		0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)			0,00		0,00		0,00		0,00	
26	Participations et créances rattachées			0,00		0,00		0,00		0,00	
27	Autres immobilisations financières			0,00		0,00		0,00		0,00	

IV**A1**

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - BUDGET ZAC DES MURIERS - BP - 2025

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES		N
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	60 155,92
164	Emprunts auprès des éts financiers	60 155,92
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

			IV
	A - PRÉSENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	Administration générale						Autres moyens généraux
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03					035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.	03 Conseils		
							0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop. décent., act° interrég., eur., intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Interventions économiques transversales	Structure d'animation et de dév. éco.	Actions sectorielles		
					631		632 Industrie, commerce et artisanat
					Agriculture, pêche et agro-alimentaire	6311 Laboratoire	
	DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	REÇETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV	
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DETAILLÉE		A1.906	

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	5 906,08	5 906,08
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 906,08	3 906,08
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé							4- <i>c</i> APA
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeu... sports, loisirs	
	DÉPENSES	3 676,23	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	3 676,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECHETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
								IV A2	
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	65 261,77	0,00	0,00		95 938,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	65 061,77	0,00	0,00		65 061,77	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		27 000,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00		200,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 676,23	
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
RECETTES									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		162 000,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	162 000,00	0,00	0,00		162 000,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	

IV – ANNEXES		N
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE		A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEFENSES	3 676,23
661	Chargés d'installat.	3 676,23
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	Administration générale						026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventillé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres		
	DÉPENSES	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les sommes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture éduc.	0341 Section éco., sociale et environnem..	0342 Section culture, éducation et sports	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service							
	RECEITES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature ⁽¹⁾	Libellé	04 Coop.décent.act* interréq.eur.intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
	DEFENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	
A2.936	IV

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Interventions économiques transversales	Structure d'animation et de dév. éco.	63		
					Actions sectorielles		633 Développement touristique
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire	632 Industrie, commerce et artisanat	
DEPENSES				6311 Laboratoire	6312 Autres		
606	Achats non stockés de matière et fourniture			0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services			0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations			0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires			0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers			0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)			0,00	0,00	0,00	0,00
654	Perdes sur créances irrécouvrables			0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante			0,00	0,00	0,00	0,00
	RECEITES			0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles			0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco-sociale, solidaire	66 Maintien et dev. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 261,77
606	Achats non stockés de matières et fournis	0,00	0,00	0,00	0,00	28 350,00	28 350,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	10 645,77	10 645,77
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 466,00	2 466,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00	1 100,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	50,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	150,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	162 000,00	162 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	67 000,00	67 000,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00	95 000,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2	

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé ON	Catégorie d'emprunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux actuel (5)				
163 Emprunts obligataires (Total)						0,00						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)						902 338,67						
1641 Emprunts en euros (total)						902 338,67						
AN096721	CAISSE DÉPARAGNE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ	25/09/2011	25/12/2011			902 338,67	F		4,440	4,777	T	C
1643 Emprunts en devises (total)						0,00						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)						0,00						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)						0,00						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)						0,00						
1671 Avances consolidées du Trésor (total)						0,00						
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)						0,00						
1675 Dettes pour METP et PPP (total)						0,00						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)						0,00						
1678 Autres emprunts et dettes (total)						0,00						

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - BUDGET ZAC DES MURIERS - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé QIN	Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Type de taux d'intérêt (3)	Taux initial (5)				
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00							
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00							
1682 Bon à moyen terme négociables (total)					0,00							
1687 Autres dettes (total)					0,00							
Total général					902 338,87							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois),

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 15E5 du code général des impôts

IV - ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 1666) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (14)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Annuité de l'exercice	
										Taux d'intérêt:	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		105 272,93				60 155,92	3 720,74	0,00	33,39
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		105 272,93				60 155,92	3 720,74	0,00	33,39
AN096721		0,00	A-1	105 272,93	1,67	F	4.777	60 155,92	3 720,74	0,00	33,39
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00						60 155,92	3 720,74		33,39

COM COM LE GRAND CHAROLAIS - BUDGET ZAC DES MURIERS - BP - 2025

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau à détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales),

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage),

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, Indiquer le niveau à la date de vote du budget

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisées à l'article 65111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisées à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

IV – ANNEXES							IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX							B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal [6]	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)													
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00		0,00	C..00	0,00
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00		0,00	C..00	0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00		0,00	C..00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00		0,00	C..00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00		0,00	C..00	0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00		0,00	C..00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00		0,00	C..00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de voie du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS****B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro (1)	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices (2)	Ecart d'indices zone euro (3)	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro (4)	Ecart d'indices hors zone euro (5)	Autres indices (6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	1 100,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros		105 272,93		0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros		0,00		0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros		0,00		0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros		0,00		0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros		0,00		0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures						0 0,00	0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Ceile annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

		IV
		B1.5
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

		Instrument de couverture												
		Emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles reçues pour la vente d'option
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert													
Taux fixe (total)		0,00						0,00				0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00						0,00				0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00						0,00				0,00	0,00	
Total		0,00						0,00				0,00	0,00	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : trimestrielle, T : semestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5	

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux clavé (5)	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7)	Chargés et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits ci/768		Avant opération de couverture
Taux fixe (total)					0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)					0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00	0,00
Total					0,00	0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME****B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRETEUR		Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont
					Intérêts (3)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé		0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public		0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

	IV
	B1.6

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	
	IV B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000,00 €	14-1D-2C24	
L	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres immobilisations corporelles	15	16/10/2C23
L	Autres immobilisations incorporelles	10	16/10/2C23
L	Concessions et droits similaires	2	16/10/2C23
L	Constructions - Autres bâtiments publics	15	16/10/2C23
L	Constructions - Autres bâtiments publics	15	16/10/2C23
L	Constructions immeubles de rapport	15	16/10/2C23
L	Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments publics	20	16/10/2C23
L	Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	15	16/10/2C23
L	Frais de recherche et de développement	20	16/10/2C23
L	Frais d'études	5	16/10/2C23
L	Frais réalisation doc. urbanisme et numérisation cadastrale	5	16/10/2C23
L	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	10	16/10/2C23
L	Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	10	16/10/2C23
L	Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	16/10/2C23
L	Installations de voirie	20	16/10/2C23
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	16/10/2C23
L	Matériel de bureau et mobilier	2	16/10/2C23
L	Matériel de transport	5	16/10/2C23
L	Mobilier	10	16/10/2C23
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	10	16/10/2C23
L	Réseaux d'adduction d'eau	50	16/10/2C23
L	Réseaux d'assainissement	50	16/10/2C23
L	Réseaux de voirie	20	16/10/2C23
L	Réseaux de voirie	10	16/10/2C23
L	Subv. com. GFP - Biens mobiliers, matériel et études	5	16/10/2C23
L	Subv., com. GFP - Projets infrastructures d'intérêt natio	10	16/10/2023
L	202 Frais réalisation doc. urbanisme et numérisation cadastre	10	14/10/2024
L	2031 Frais d'études	5	14/10/2024
L	2088 Autres immobilisations incorporelles	10	14/10/2024
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	10	14/10/2024
L	2131 Constructions - Bâtiments	15	14/10/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	2132 Constructions - Bâtiments privés	20	14/10/2024
	2135 Inst. générales, agencem., aménagem des constructions	15	14/10/2024
	2138 Autres constructions	15	14/10/2024
	2151 Réseaux de voirie	20	14/10/2024
	2152 Installations de voirie	20	14/10/2024
	2158 Autres réseaux	50	14/10/2024
	2181 Installations générales, matériel et outillage techniques	10	14/10/2024
	2188 Autres immobilisations corporelles	10	14/10/2024
		15	14/10/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt quatre, le quatorze octobre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Salle des Fêtes - 3 rue de la Barre - 71 160 DIGOIN, sous la présidence de Monsieur Gérald GORDAT suivant la convocation en date du 8 octobre 2024.

DÉLIBÉRATION N° DEL2024_082 - FINANCES CHOIX DU MODE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS AU 1ER JANVIER 2025 (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES) - NOMENCLATURES M57 – M4 ET M49

L'amortissement est une technique comptable qui permet, chaque année, de constater le montant de la dépréciation d'un bien et de dégager des ressources destinées à le renouveler. Il est calculé pour chaque catégorie d'immobilisations, au prorata du temps prévisible d'utilisation.

Un tableau d'amortissement est établi, il sert à déterminer le montant des dotations à inscrire au budget.

L'amortissement concerne les immobilisations corporelles et incorporelles inscrites au bilan.

La procédure d'amortissement est une opération d'ordre budgétaire qui nécessite l'inscription au budget primitif d'une dépense de fonctionnement au chapitre 042, article 68 « dotations aux amortissements et provisions » et d'une recette, du même montant en recette d'investissement, au chapitre 040, articles 28 « amortissement des immobilisations »

Conformément à l'article R.2321-1 du CGCT, constituent des dépenses obligatoires pour les communes, les groupements, les dotations aux amortissements des immobilisations suivantes :

• Les immobilisations incorporelles enregistrées sur les comptes :

- 202 « Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme »
- 2031 « Frais d'études » (non suivis de réalisation),
- 2032 « Frais de recherche et de développement »,
- 2033 « Frais d'insertion » (non suivis de réalisation),
- 204 « Subventions d'équipement versées »,
- 205 « Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires »,
- 208 « Autres immobilisations incorporelles ».

• Les immobilisations corporelles enregistrées sur les comptes :

- 2121 Plantations d'arbres et d'arbustes
- 2156 Matériel et outillage d'incendie et de défense civile,

SLOW

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

2157 Matériel et outillage technique

2158 Autres installations, matériel et outillage technique,

218 Autres immobilisations corporelles.

- **Les biens immeubles productifs de revenus, y compris les immobilisations remises en location ou mises à disposition d'un tiers privé contre paiement d'un droit d'usage sous réserve qu'ils ne soient pas affectés directement ou indirectement à l'usage du public ou à un service public administratif. Sont donc amortissables à ce titre les biens enregistrés sur les comptes : 2114, 2132, 2142.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

- **Les plantations d'arbres et d'arbustes**, (les agencements et aménagements de terrains ne sont pas amortissables).
- **Les immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition ou d'une affectation** (soit les comptes 217 et 22) doivent être amorties dans les mêmes cas que les immobilisations détenues en propre, c'est-à-dire lorsqu'elles sont inscrites dans les subdivisions correspondantes des comptes cités ci-dessus. Donc immobilisations des comptes 217 obligatoirement amortissables si comptes suivants : 21714, 21721, 21757, 21758, 2178.

Les durées d'amortissement des immobilisations sont fixées pour chaque bien par l'assemblée délibérante, à l'exception toutefois :

- des frais relatifs aux documents d'urbanisme qui sont amortis sur une durée maximale de dix ans ;
- des frais d'étude et des frais d'insertion non suivis de réalisation qui sont amortis sur une durée maximale de cinq ans ;
- des frais de recherche et de développement qui sont amortis sur une durée maximale de cinq ans ;
- des subventions d'équipement versées, qui sont amorties sur une durée maximale de cinq ans lorsque la subvention finance des biens mobiliers, du matériel ou des études, de trente ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations.

L'assemblée peut modifier les durées d'amortissement fixées, mais les nouvelles durées retenues ne sont applicables qu'aux biens acquis postérieurement à la délibération. Tout plan d'amortissement commencé doit être poursuivi jusqu'à son terme.

Les biens dits de faible valeur acquis pour un montant inférieur à un seuil déterminé par la collectivité qui sont comptabilisés en section d'investissement peuvent s'amortir en une année (article R.2321-1 du CGCT).

La présente délibération a donc pour objet de modifier les durées d'amortissement de certains biens et de déroger à la règle d'amortissement au prorata temporis pour d'autres

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article R2321-1 relatif aux durées d'amortissement,

Vu la délibération 2017-287 du 18/12/2017,

Vu la délibération 2023_084 du 16 octobre 2023,

Vu la délibération 2023_087 du 16 octobre 2023 concernant l'approbation du règlement budgétaire et financier,

Vu l'avis favorable du Bureau exécutif du 24 septembre 2024,

Vu la consultation du Conseil des Maires du 03 octobre 2024,

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, après en avoir délibéré :

A l'unanimité,

DÉCIDE

- D'abroger, à compter du 1^{er} janvier 2025, la délibération 2017-287 du 18 décembre 2017 et la délibération n°2023-084 en date du 16 octobre 2023 ;
- De fixer à compter du 1^{er} janvier 2025 pour le budget principal et les budgets annexes soumis à la nomenclature M57 ;
 - * les durées d'amortissement figurant en annexe 1
 - * les immobilisations non amortissables figurant en annexe 1
- De fixer à compter du 1^{er} janvier 2025 pour les budgets annexes soumis aux nomenclatures M4 et M49 ;
 - * les durées d'amortissement figurant en annexe 3 (nomenclature M4) et annexe 4 (nomenclature M49)
 - * les immobilisations non amortissables figurant en annexe 3 (nomenclature M4) et annexe 4 (nomenclature M49)
- De déroger au principe d'amortissement au prorata temporis pour certaines catégories d'immobilisations listées en annexe 2 à la présente délibération pour le budget principal et les budgets annexes soumis à la nomenclature M57 ;
- De fixer le seuil des biens de faible valeur à 2 000 € en dessous duquel l'amortissement sera effectué en une année au cours de l'exercice suivant leur acquisition ;
- De préciser que les subventions en recettes qui financent les biens s'amortissent sur la même durée d'amortissement du bien,
- De préciser que :
 - * l'amortissement du bien débutera dès la mise en service de l'immobilisation pour les budgets soumis à la nomenclature M57. La date de mise en service correspond à la date d'émission du mandat.
 - * l'amortissement du bien débutera l'année N+1 de celle de l'acquisition pour les budgets soumis aux nomenclatures M4 et M14.
- D'autoriser le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents.

Show

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Elisabeth PONSOT
Membres présents à la séance : 50	Votants : 62

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, Pierre BERTHIER, Gilles PERRETTE, Cyrille DUCERF, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÈME, Daniel BERAUD, Jean-Michel ROSSAT, Céline BIJON, Gérard BODET, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Romuald COSSON, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Pierre URCISSLIN, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Daniel PACAUD, Régis GAUTHERON, Julien GAGLIARDI, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Stéphane JOURNET, Frédéric ALEVEQUE, Daniel MELIN, Lolita RODRIGUEZ, Dominique NUGUE, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Annie-France MONDELIN, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, Elodie HENRY, Marc TABOULOT, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER, Yves LABAUNE

Délégués ayant donné pouvoir :

André ACCARY à Gérald GORDAT, Catherine CLERGUÉ à Elisabeth PONSOT, Thierry DESJOURS à Marie-France MAUNY, Marie-Agnès FORGEAT à Nicole GEORGES, Cédric FRADET à Chantal CHAPPUIS, Aurore PERRIER à Pierre BERTHIER, Edith TERRIER à Daniel BERAUD, Emmanuel REY à Anne DEGRANGE, Pascal LOPES DE LIMA à Jacky COMTE, Jean-Marc NESME à Michel TRAVELY, Bernard PLET à Myriam PEJOUX, Patrick PAGÈS à Paul DUMONTET

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Louis ACCARY, Annie BOISSARD, Guillaume CHAUVEAU, Nathalie COQUELIN, Gérard DUCHET, Jean ETAIX, Gérard LALLEMENT, Martine DESPLANS, Nathalie LELIEVRE, Jean-Baptiste LEFORT, Aurelie MANTOUE, Didier ROUX

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 14 octobre 2024
Pour extrait conforme

d GORDAT
Président du Grand Charolais

Signé électroniquement par : Gérald GORDAT
Date de signature : 16/10/2024
Qualité : Président



Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 19/12/2024

SLOW

ID : 071-200071884-20241216-DEL2024_147BP-DE

Annexe n° 1Durées d'amortissement pour le budget principal et les budgets annexes (**nomenclature M57**)

Nature (commençant par)	Article (commençant par)	Libellé	Durée d'amortissement (en année)
Immobilisations incorporelles			
202		Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	10
203		Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion (non suivi de travaux)	5
204		Subventions d'équipement versées pour financer des biens mobiliers	5
205		Subventions d'équipement versées pour financer des biens immobiliers (art R2321-1 du CGCT)	30
208		Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2
		Autres immobilisations incorporelles	10
Immobilisations corporelles			
2121		Plantations d'arbres et d'arbustes	10
2131		Construction bâtiments publics	15
2132		Construction bâtiments privés	20
2135		Construction - Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15
2138		Construction - Autres constructions	15
2141		Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments publics	15
2142		Constructions sur sol d'autrui - Immeuble de rapport	20
2145		Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements	15
2148		Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	15
2151		Réseaux de voirie	20
2152		Installations de voirie	20
2153		Réseaux divers	50
2158		Autres installations, matériel et outillage techniques	10
2181		Installations générales, agencements et aménagements divers	10
2182		Matériel de transport	5
2183		Matériel informatique	5
2184		Matériel de bureau et mobilier	10
2185		Matériel de téléphonie	5
2188		Autres immobilisations corporelles	15
Immobilisation non amorties			
Nature (commençant par)	Article (commençant par)	Libellé	
211		Terrains	
	2128	Autres agencements et aménagements de terrains	
	21751	Immobilisation reçue au titre d'une mise à disposition - Installation, matériel et outillage technique - Réseaux de voirie	

Annexe n° 2Dérogation à la règle du prorata temporis (**nomenclature M57**) quand son impact est non significative

Nature (commençant par)	Article (commençant par)	Libellé
Immobilisations incorporelles		
	202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme
203		Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion (non suivi de travaux)
204		Subventions d'équipement versées pour financer des biens mobiliers
204		Subventions d'équipement versées pour financer des biens immobiliers
Immobilisations corporelles		
		Biens de faible valeur inférieur à 2 000 €

Annexe n°3Durées d'amortissement pour les budgets en **nomenclature M4**

Nature (commançant par)	Article (commançant par)	Libellé	Durée d'amortissement (en année)
Immobilisations incorporelles			
203		Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion (non suivi de travaux)	5
205		Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2
208		Autres immobilisations incorporelles	10
Immobilisations corporelles			
213		Constructions	15
214		Constructions sur sol d'autrui	15
	2151	Installations complexes spécialisées	20
	2153	Installation à caractère spécifique	10
	2154	Matériel industriel	10
	2155	Outilage industriel	10
	2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	10
	2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	10
	2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	10
	2182	Matériel de transport	5
	2183	Matériel de bureau et informatique	5
	2184	Mobilier	10
	2185	Cheptel	10
	2186	Emballages récupérables	5
	2188	Autres immobilisations corporelles	15
		Biens de faible valeur inférieur à 2 000 €	1

Immobilisation non amorties

Nature (commançant par)	Article (commançant par)	Libellé
212		Agencements et aménagements de terrains
211		Terrains

Annexe n° 4**Durées d'amortissement pour les budgets en nomenclature M49**

Nature (commençant par)	Article (commençant par)	Libellé	Durée d'amortissement (en année)
Immobilisations incorporelles			
203		Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion (non suivi de travaux)	5
205		Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2
208		Autres immobilisations incorporelles	10
Immobilisations corporelles			
213		Constructions	15
214		Constructions sur sol d'autrui	15
2156		Matériel spécifique d'exploitation	10
2158		Autres matériel et outillage techniques	10
218		Autres immobilisations corporelles	15
		Biens de faible valeur inférieur à 2 000 €	1
Immobilisation non amorties			
Nature (commençant par)	Article (commençant par)	Libellé	
	212	Agencement et aménagement de terrain	
211		Terrains	

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B74

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	63 876,66
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	63 876,66
Recettes réelles de fonctionnement	II	162 000,00
 Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	 I / II	 39,43

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	IV C1.1
--	--------------------------

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**So^{le} de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	60 155,92	60 155,92
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	66 062,00	66 062,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	5 906,08	5 906,08

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	60 155,92	I 60 155,92
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	60 155,92	60 155,92
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	60 155,92	60 155,92
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	IV
	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	66 062,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	66 062,00	66 062,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	35 256,26	35 256,26
281321	Immeubles de rapport	21 179,08	21 179,08
281351	Bâtiments publics	5 946,83	5 946,83
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	1 966,67	1 966,67
28188	Autres immo. corporelles	1 713,16	1 713,16
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retracant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 74

Nombre de membres présents : 58

Nombre de suffrages exprimés : 66 (dont 8 pouvoirs)

VOTES :

Pour : 62

Contre : 0

Abstention(s) : 4

Date de convocation : 03/12/2024

Présenté par Gérald GORDAT, Président

A Paray-le-Monial, le 16/12/2024

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A Paray-le-Monial, le 16/12/2024

Les membres du Conseil Communautaire,

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISET, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÈME, Daniel BERAUD, Jean-Yves BICHET, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Franck BASSET, Paul DUMONTET, Bernard BERNIGAUD, Roger DURAND, Régis GAUTHERON, Marie-Agnès FORGEAT, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Daniel MELIN, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, JOURNET Pauline, Marc DEROO, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER

Délégués ayant donné pouvoir :

Pierre BERTHIER à Gérald GORDAT, Cédric FRADET à Chantal CHAPPUIS, Julien GAGLIARDI à David BÈME, Edith TERRIER à Aurore PERRIER, Lolita RODRIGUEZ à Nicole GEORGES, Béatrice LECONTE à Anne-Thérèse BLANCHARD, Bernard PLET à Myriam PEJOUX, Yves LABAUNE à Gilles PERRETTE

Délégué(es) absent(es) non supplié(es) et non représenté(es) :

Céline BIJON, Nathalie COQUELIN, Stéphane JOURNET, Nathalie LELIEVRE, Jean-Baptiste LEFORT, Esmel Bienin DAVID, Jean-Marc NESME, André RIBOULIN

Pages de signatures des élus annexées

A Paray-le-Monial, le 16/12/2024

Le Président,

Signé électroniquement par : Gérald GORDAT
 Date de signature : 17/12/2024
 Qualité : Président



Gérald GORDAT.

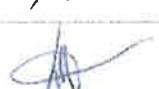
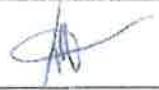
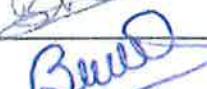
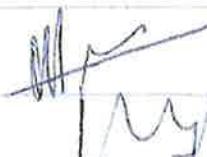
Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 19/12/2024

Le Président,

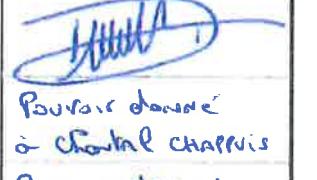
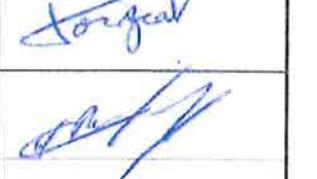
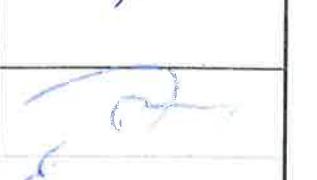
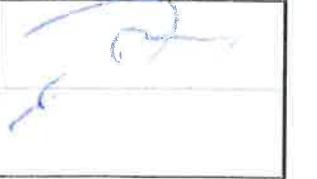
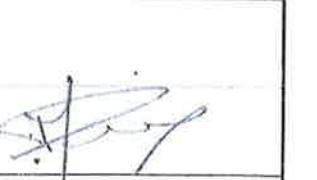
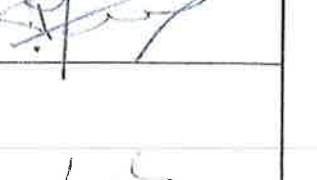
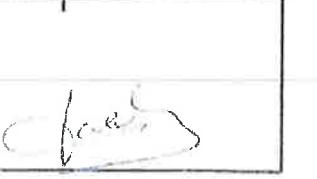
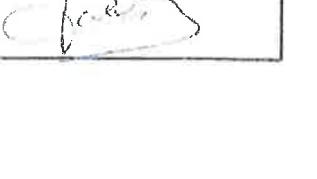
Signé électroniquement par : Gérald GORDAT
 Date de signature : 20/12/2024
 Qualité : Président



Gérald GORDAT

Commune	Nom		Délégué titulaire/suppléant	Signature
BALLORE	Paul	DUMONTET	Maire Délégué titulaire	
	Paul	JUSSEAU	Délégué suppléant	
BARON	Thierry	AUCLAIR	Maire Délégué titulaire	
	Marguerite	CAPON	Déléguée suppléante	
BEAUBERY	Gérard	DUCHET	Maire Délégué titulaire	<i>ex ante!</i> 
	Laurent	MANSON	Délégué suppléant	
CHAMBLECY	Martine	DESPLANS	Maire Déléguée titulaire	
	Bernard	GAUTHIER	Délégué suppléant	
CHANGY	Daniel	BERAUD	Maire Délégué titulaire	
	André	JARRIER	Délégués suppléant	
CHAROLLES	Pierre	BERTHIER	Maire Délégué titulaire	<i>Pour faire don de</i> <i>à Gérald GORDAT</i>
	Edith	TERRIER	Déléguée titulaire	<i>Pour faire don de</i> <i>à Aurore PERRIER</i>
	Aurore	PERRIER	Déléguée titulaire	
	Gérald	GORDAT	Président	
CHASSENARD	Fabrice	CHARLES	Maire Délégué titulaire	
	Frédéric	ALEVEQUE	Délégué suppléant	
COULANGES	Daniel	MELIN	Maire Délégué titulaire	
	Didier	NAVETAT	Délégué suppléant	

SLOW

Commune	Nom		Délégué titulaire/suppléant	Signature
DIGOIN	Fabien	GENET	Délégué titulaire	
	David	BEME	Délégué titulaire	
	Magali	DUCROISET	Délégué titulaire	
	Cédric	FRADET	Délégué titulaire	Pouvoir donné à Chantal CHAPUIS
	JULIEN	GAGLIARDI	Délégué titulaire	Pouvoir donné à David FORGEAT
	Guillaume	CHAUVEAU	Délégué titulaire	
	Chantal	CHAPUIS	Délégué titulaire	
	Lola	RODRIGUEZ	Déléguée titulaire	Pouvoir donné à Nicole GEORGES
	Thierry	DESJOURS	Délégué titulaire	
	Nicole	GEORGES	Déléguée titulaire	
FONTENAY	Nathalie	COQUELIN	Déléguée titulaire	
	Marie-Agnès	FORGEAT	Déléguée titulaire	
GRANDVAUX	Hubert	BURTIN	Maire Délégué titulaire	
	Marie-Claude	FOREST	Déléguée suppléante	
HAUTEFOND	Jean-Yves	BICHET	Maire Délégué titulaire	
	Jean-Michel	ROSSAT	Délégué suppléant	
HOPITAL LE MERCIER	Dominique	NUGUE	Maire Délégué titulaire	
	Philippe	AUMEUNIER	Délégué suppléant	
HOPITAL LE MERCIER	Georges	BORDAT	Maire Délégué titulaire	
	Jean-Marc	JACOB	Délégué suppléant	

SLOW

Commune	Nom		Délégué titulaire/suppléant	Signature
LA MOTTE ST JEAN	Pascal	RAMEAU	Maire Délégué titulaire	
	Bérénice	PORTIER	Déléguée titulaire	
LE ROUSSET-MARIZY	Emmanuel	REY	Maire Délégué titulaire	
	Sylvianne	BONNOT	Déléguée suppléante	
LES GUERREAUX	Stéphane	JOURNET	Maire Délégué titulaire	
	Jacinthe	PETIT	Déléguée suppléante	
LUGNY- LES-CHAROLLES	Patrick	BOUILLON	Maire Délégué titulaire	
	Patrice	DELORME	Délégué suppléant	
MARCILLY- LA-GUEURCE	Régis	GAUTHERON	Maire Délégué titulaire	
	Eric	NAGRAL	Délégué suppléant	
MARTIGNY- LE-COMTE	Anne	DEGRANGE	Maire Déléguée titulaire	
	Frédéric	LAGRANGE	Délégué suppléant	
MOLINET	Annie-France	MONDELIN	Maire Déléguée titulaire	
	Michel	ARNOUX	Délégué suppléant	
MORNAY	Christian	LAROCHE	Maire Délégué titulaire	
	Cyrille	DUCERF	Délégué suppléant	
NOCHIZE	Roger	DURAND	Maire Délégué titulaire	
	Daniel	PACAUD	Délégué suppléant	
OUDRY	Pascal	LOPES DE LIMA	Maire Délégué titulaire	
	Stéphane	BERNIGAUD	Délégué suppléant	

Commune	Nom		Délégué titulaire/suppléant
OZOLLES	Gérard	LALLEMENT	Maire Délégué titulaire
	Annie	BROUSSE GIBARD	Déléguée suppléante
PALINGES	Nicolas	LORTON	Maire Délégué titulaire
	Nathalie	LELIEVRE	Déléguée titulaire
PARAY LE MONIAL	Jean-Marc	NESME	Maire Délégué titulaire
	André	ACCARY	Délégué titulaire
	Jean-Baptiste	LEFORT	Délégué titulaire
	Michel	TRAVELY	Délégué titulaire
	Gilles	PERRETTE	Délégué titulaire
	Yves	LABAUNE	Délégué titulaire
	Bernard	PLET	Délégué titulaire
	Esmel Benin	DAVID	Délégué titulaire
	Céline	BIJON	Déléguée titulaire
	Annie	BOISSARD	Déléguée titulaire
	Catherine	CLERGUE	Déléguée titulaire
	Myriam	PEJOUX	Déléguée titulaire
	Béatrice	LECONTE	Déléguée titulaire
	Anne-Thérèse	BLANCHARD	Déléguée titulaire
	Franck	BASSET	Déléguée titulaire

SLOW

Commune	Nom		Délégué titulaire/suppléant	Signature
POISSON	Michelle	BONNOT	Maire Déléguée titulaire	
	Gérard	BODET	Délégué Suppléant	<i>E. Bode</i>
PRIZY	Romuald	COSSON	Maire Délégué titulaire	
	Roland	GOYARD	Déléguée Suppléante	<i>R. Goyard</i>
SAINT-AGNAN	Marie-France	MAUNY	Maire Délégué titulaire	<i>M. Mauny</i>
	Eric	BRAZ	Délégué suppléant	
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	André	RIBOULIN	Maire Délégué titulaire	
	Elodie	HENRY	Déléguée suppléante	
SAINT BONNET DE JOUX	Patrick	PAGES	Maire Délégué titulaire	
	Pauline	JOURNET	Déléguée suppléante	<i>P. Journet</i>
SAINT BONNET DE VIEILLE VIGNE	Marc	TABOULOT	Maire Délégué titulaire	
	Marc	DEROO	Délégué suppléant	<i>M. Deroo</i>
SAINT JULIEN DE CIVRY	Didier	ROUX	Maire Délégué titulaire	
	Patrice	MAILY	Délégué Suppléant	<i>P. Maily</i>
SAINT LEGER LES PARAY	Eric	BOURDAIS	Maire Délégué titulaire	<i>E. Bourdais</i>
	Christelle	PASCAL	Déléguée Suppléante	
SAINT VINCENT BRAGNY	Jacky	COMTE	Maire Délégué titulaire	
	Sylvie	MAURICE	Déléguée Suppléante	
SAINT YAN	Elisabeth	PONSOT	Maire Délégué titulaire	<i>E. Ponsot</i>
	Thomas	MEUNIER	Délégué Suppléant	

Commune	Nom		Délégué titulaire/suppléant	
SUIN	Jean Claude	MICHEL	Maire Délégué titulaire	
	Jean-Luc	OUTIN	Délégué Suppléant	
VARENNE SAINT GERMAIN	André	COTTIN	Maire Délégué titulaire	
	Gilles	BALLY	Délégué Suppléant	
VAUDEBARRIER	Philippe	DUMOUX	Maire Délégué titulaire	
	Bernard	BERNIGAUD	Délégué Suppléant	
VENDENESSE LES CHAROLLES	Jean-Louis	PETIT	Maire Délégué titulaire	
	Hervé	BERNIGAUD	Délégué Suppléant	
VERSAUGUES	Louis	ACCARY	Maire Délégué titulaire	
	Patrick	BERLAND	Délégué Suppléant	
VIRY	Jean-Bernard	DESCHAMPS	Maire Délégué titulaire	
	Pierre	URCISSIN	Délégué Suppléant	
VITRY EN CHAROLLAIS	Daniel	THERVILLE	Maire Délégué titulaire	
	Valérie	BOULET	Déléguée Suppléante	
VOLESVRES	Richard	PERRIER	Maire Délégué titulaire	
	Jean-Noël	DUCRET	Délégué Suppléant	

